

ABONNEMENT

Saumur : Un an 30 fr. Six mois 18 Trois mois 8

Poste :

Un an 35 fr. Six mois 18 Trois mois 10

On s'abonne :

A SAUMUR, Au bureau du Journal ou en envoyant un mandat sur la poste, et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS

Annonces, la ligne . . . 20 Réclames, — . . . 30 Faits divers, — . . . 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS, A L'AGENCE HAVAS 8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 11 JANVIER

PROGRÈS CONSERVATEURS

Parce qu'aux dernières élections sénatoriales les conservateurs n'ont conquis que trois sièges, quelques journaux républicains ont l'air de faire fi de ce succès. D'autres, et non des moins sérieux, ne partagent pas leur avis et ont une perception plus nette de la situation.

Ces journaux, qui ne veulent pas se faire d'illusions, sont dans le vrai, et nous pouvons corroborer leur sentiment d'une preuve de plus.

La loi du 9 décembre 1884, qui, en haïssant des électeurs ruraux, a étendu démesurément l'électorat sénatorial au profit des centres urbains, a reçu sa première application le 25 janvier 1885.

A cette date, il y avait à pourvoir à 87 sièges dont 73 appartenaient à la série renouvelable des sénateurs et 12 vacants par suite de démissions ou de décès. Avant l'élection, 41 de ces sièges étaient occupés par des membres de la droite et 46 par des républicains.

Au scrutin, 67 républicains furent nommés et 20 conservateurs seulement. La droite perdit d'un seul coup 21 sièges. La loi inique avait atteint le détestable but que ses auteurs s'étaient proposé.

Depuis lors, trois ans se sont écoulés. La loi n'a pas été modifiée; elle est toujours mauvaise et cependant les résultats de son application se sont singulièrement améliorés.

Le nombre des sièges à pourvoir était sensiblement le même en 1888 qu'en 1884, 83 au lieu de 87. Or, cette fois, non-seulement les conservateurs ne subissent aucune perte numérique, mais ils gagnent 3 siè-

ges ! N'est-il pas vrai que ce résultat est en complète contradiction avec le précédent ? A quoi l'attribuer puisque le mode électoral n'est pas changé, puisque la pression administrative continue à s'exercer ? Evidemment, au travail qui s'est opéré dans les esprits, au dégoût qu'inspire un régime de prodigalités et de tripotages, aux souffrances occasionnées par l'état des affaires, et nous sommes convaincus qu'aux élections prochaines, en 1894, si la République dure encore (ce qu'à Dieu ne plaise !), la conversion sera plus complète encore.

P.-A. MICHEL.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Hier mardi, la séance a été ouverte sous la présidence de M. Pierre Blanc, doyen d'âge.

MM. Jaurès, Le Hérisse, Poincaré, Gaudin, Crémieux et Millerand, secrétaires d'âge, prennent place au bureau.

Après le discours du président d'âge, il est procédé au tirage au sort des bureaux.

ÉLECTION DU PRÉSIDENT

Votants, 351; suffrages exprimés, 287; nuls, 55; majorité absolue, 148.

M. Floquet a obtenu 258 voix. Divers 29. M. Floquet est élu président.

ÉLECTION DES VICE-PRÉSIDENTS

Votants, 296. — Ont obtenu: MM. De La Forge, 249; Casimir Perier, 184; Deville, 183; E. Lefèvre, 232.

MM. De La Forge, Casimir Perier et Lefèvre sont proclamés vice-présidents.

ÉLECTION DES SECRÉTAIRES

Votants, 299; suffrages exprimés, 297. Ont obtenu: MM. Thevenet, 217 voix; Crémieux, 214; Le Hérisse, 213; Carret, 210; Horteur, 205; Lecour, 183; Chevalier, 171; Emmanuel Arène, 160.

Les huit secrétaires dont les noms précédents sont proclamés.

ÉLECTION DES QUESTEURS

Votants, 294; suffrages exprimés, 285; majorité absolue, 147.

Ont obtenu: MM. de Mahy, 190; Madier de Montjau, 171; Martin Nadaud, 144; Noël Parfait, 95; Labordère, 88; Boyssel, 46; Vernhes, 45.

MM. de Mahy et Madier de Montjau sont élus au premier tour.

Un 2° tour de scrutin aura lieu jeudi.

SÉNAT

La séance a été ouverte sous la présidence de M. Carnot père, doyen d'âge.

M. le président déclare, aux termes de la loi constitutionnelle, la session ordinaire du Sénat ouverte pour l'année 1888. Il invite les plus jeunes membres présents à venir prendre place en qualité de secrétaires provisoires.

MM. Franck-Chauveau, Fréry, Séblin, Isaac Pauliat, Georges Martin remplissent ces fonctions jusqu'à la nomination du bureau définitif.

M. le président donne ensuite lecture du discours d'ouverture.

Il rappelle les travaux du Sénat pendant l'année 1887 et expose ceux à accomplir pendant l'année 1888: lois de finances, mutualités, assistance publique, etc.

Le Sénat tiendra, pendant la session qui commence, les promesses faites les années précédentes et restées jusqu'ici sans solution.

Il préparera à l'Exposition de 1889 un terrain propre à assurer son succès.

Enfin, il parachèvera son œuvre, en s'inspirant des majorités acquises aux réformes les plus urgentes pour élargir le programme ministériel. (Applaudissements.)

Le Sénat procède ensuite au tirage au sort des bureaux.

La séance est renvoyée à jeudi.

JUSQU'AU BOUT

Nous recommandons à nos lecteurs l'article suivant du Patriote de Paris, journal républicain :

On y est arrivé. La justice, prise dans l'engrenage, et hors d'état de revenir en ar-

rière ou de s'arrêter dans sa tâche et son devoir, a enfin fait le grand pas, si longtemps attendu, dans la voie de la recherche des responsabilités et de la répression des scandales qui lui étaient déferés.

Elle n'a pu sévir contre les comparses du honteux trafic des croix d'honneur, sans mettre en cause le chef de la bande, le meneur et le bénéficiaire principal de toutes les affaires malpropres, de toutes les manœuvres sacrilèges qui ont abaissé la valeur et compromis le renom des insignes de l'honneur civil. Toutes les indications, toutes les révélations, dans toutes les affaires de ce genre déferées aux tribunaux, convergeaient vers un même personnage, et c'est été un scandale, le plus grand de tous, de suspendre plus longtemps les poursuites contre lui.

C'en est donc fait, M. Wilson sera poursuivi en police correctionnelle, et il est peut-être arrêté préventivement au moment actuel.

Le scandale et la marche de la justice ont suivi une graduation ascendante depuis le moment où un simple accident, un cri de camelots; a appelé l'attention sur un ordre de faits connus de tout le monde de la politique et des affaires et paisiblement tolérés depuis une demi-douzaine d'années au moins. De la Limouzin, il a fallu remonter au général Caffarel, au général sénateur d'Andlau, puis au gendre du Président de la République, et le Président de la République lui-même a payé du naufrage de toute une vie honorée jusque-là et d'une fortune politique inouïe, les tripotages et les intrigues qu'il était coupable de ne pas avoir vues et d'avoir couvertes de sa protection ou de son insouciance.

Le châtiement ne s'est pas arrêté là : aujourd'hui, en la personne de M. Wilson, c'est la dernière présidence de la République qui vient échouer à la police correctionnelle, entraînant avec elle, sur ce banc d'ignominie, tout le prestige, tous les honneurs; toutes les adulations qui l'avaient entourée depuis dix ans. C'est aussi tout le système gouvernemental des faveurs vendues et

48 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

MINA KLARZ

PAR A. DESHAYES-DUBUISSON

Deuxième partie

XVI

Dix ans après l'entrée en matière de ce récit, le 24 décembre 1883, vers deux heures de l'après-midi, dans le jardin d'un élégant pavillon situé boulevard Jeanne d'Arc, à Rouen, une jeune fille enveloppée d'un vêtement dont le capuchon, rabattu sur le front, ne laissait apercevoir que deux magnifiques yeux bleus, paraissait fort occupée à cueillir des roses de Noël. Celles-ci montraient, au-dessus d'une légère couche de neige, leurs larges coupes d'un blanc rosé. Le vent sifflait entre les branches des grands arbres dépourvus sur lesquels les moineaux pépiaient.

— Tenez, voici pour vous, petits gourmands, dit la jolie blonde en émettant sur la terre durcie et protégée par l'épaisse ramure le morceau de pain dont elle s'était munie.

Ensuite elle revint prendre son bouquet, souriant au bruit d'ailes qui suivit son départ.

A cet instant, deux charmantes têtes apparurent entre les barreaux d'une grille basse qui séparait le jardin du pavillon de celui de l'hôtel voisin.

— Tantine, vient nous ouvrir, cria une voix flûtée, Mina peut pas...

— Il faut laisser mademoiselle tranquille, intervint une bonne qui accompagnait les enfants, en cherchant à détacher leurs mains de la porte; si vous n'êtes pas sages, le petit Jésus n'apportera rien dans le soulier, vous savez ?

— Il n'est pas arrivé, bobonne, n'est-ce pas, tantine ?

La jeune fille aux yeux bleus se rapprocha.

— Non, répondit, pour cette dernière, une sonore voix d'homme...

Et papa prenant une de ses filles sur chaque bras, continua :

— Le petit Jésus voyage la nuit, pour s'éclairer il détache une étoile (1).

— Oh ! petit père, c'est bien vrai ? dit l'ainée — belle brune de quatre ans à la mine déjà fière — en le caressant de ses menottes et des longues boucles de sa chevelure.

— Fil mademoiselle Yvonne, douter de la parole de papa, c'est bien laid ! Mina me croit, elle, j'en suis sûr ?

— Oui, oui, s'exclama la petite en l'entourant de ses bras.

(1) Paul Déroulède.

Rapprochant les deux charmantes têtes, le nouveau venu baïsa avec amour les joues roses.

— Allons, embrassons vite tantine, et rentrons avec bobonne, guetter la première étoile à travers les carreaux; ne la manquez pas surtout, ajouta-t-il en levant le doigt.

Puis il les déposa à terre.

Grâce aux enfants, le capuchon de la chercheuse de fleurs tomba bientôt sur ses épaules, laissant à découvert la plus ravissante tête de vierge que pût rêver tout peintre épris d'idéal. Deux lourdes tresses se déroulèrent sur ses épaules. Le voisin en saisit une, mais la jeune fille, se dégageant d'un brusque mouvement, lui donna un léger coup sur la joue avec l'extrémité de la nalle et s'échappa.

— Voilà, vilain monsieur Yves, pour votre peine.

— Viens m'embrasser, Rosen, ou je franchis la clôture.

— Par exemple !

Elle lui fit un geste de menace.

Envoyez-moi Madeleine; nous avons reçu nos costumes alsaciens : le mien est charmant.

— Coquette ! Et M. et Mme Moser ?

— Oncle Spiegle les promène par la ville. —

Mina se réserve les endroits intéressants.

— Elle est heureuse de les revoir ?

— Je crois bien, ma sœur les aime tant !

Depuis son arrivée, hier matin, Jean ne la quitte

pas plus que son ombre, ajouta-t-elle avec un malicieux sourire en se rapprochant.

— Oh ! la méchante...

De nouveau, mais vainement, il voulut la saisir.

— Et tante Marie qui m'attend... Elle est dans tous ses états, tante Marie ! A tantôt.

La jeune fille s'enfuit en le narguant.

Souriant, Yves Kerven la regarda disparaître.

Oui, cette ravissante créature, c'était Rosen dans l'épanouissement de ses seize ans. Depuis longtemps les crises avaient cessé; sa santé devenait superbe. Elle était belle à ensorceler les hommes et bonne à ravir les anges.

M. Kerven, malgré ses cheveux grisonnants et quelques rides précoces, avait conservé ses beaux traits dont l'expression était plus attrayante que jamais.

La nuit règne depuis longtemps : l'horloge de la cathédrale tinte sept heures. Le salon du pavillon, habité par les deux sœurs, tante Marie et oncle Spiegle, brille d'un éclat inaccoutumé; un magnifique sapin, garni d'une multitude de bougies, se dresse au milieu. L'illumination commence et s'étend bientôt de branche en branche, grâce à l'oncle qui fait office d'allumeur. Sous ces vives lumières, miroitent le papier doré, le satin et le velours ornant les nombreux jouets suspendus aux rameaux. Des corbeilles, remplies d'oranges, de

payées non-seulement en argent, mais en services politiques, sociaux, électoraux, des tripotages officiels, de la corruption d'en haut.

Il est insensé de croire que la honte et le châtement s'arrêteront cette fois à M. Wilson ou même à M. Grévy. Nous avons prévu, dès l'ouverture de la sentine aux concussions et aux tripotages, que le flot de boue dont on lâchait les écluses allait submerger et étouffer dans l'ordure plus d'hommes et de choses que ne s'en doutaient les étourdis et les intrigants; nous aurions préféré, pour la santé de la France et l'honneur de la République, que la plaie ouverte fût cautérisée avec le fer et le feu, dans le silence et l'ombre de la clinique, et non étalées publiquement avec ses sanies parulentes.

La poursuite décrétée contre M. Wilson met à nu la plaie du parlementarisme; elle implique la mise en accusation de la Chambre des députés, complice active et passive, chez laquelle le trafic des décorations est devenu un moyen de gouvernement, un levier électoral, le moteur des majorités de circonstance. Les faveurs honorifiques dont il a été tenu marché à l'Elysée ne sont pas les plus funestes et les plus ruineuses pour la patrie et la conscience nationale.

Après avoir demandé et obtenu l'enquête contre Wilson et ses complices, après avoir cru s'être lavé devant la conscience publique par le renversement de M. Grévy, le Parlement contient exactement les mêmes germes de décomposition morale qu'hier, favorise les mêmes pratiques de corruption, obéit aux mêmes influences et aux mêmes moyens de gouvernement.

On a renvoyé l'affaire Ribaudeau-Dubreuil à raison de la nécessité de poursuivre M. Wilson. Rien ne dit que la justice ne sera pas contrainte d'ajourner l'affaire Wilson elle-même pour y impliquer trois cents députés, sénateurs et préfets.

L'affaire Wilson n'est pas une affaire individuelle: c'est l'expression de toute une situation, la floraison germée sur le fumier d'un parlementarisme corrompu.

L. PASSANT.

Les causes de l'impunité de M. Wilson

Après avoir pris connaissance de l'article ci-dessus, extrait d'un organe républicain modéré de Paris, nos lecteurs voudront savoir ce que le journal de M. Rochefort pense actuellement du sieur Wilson. On lit dans l'*Intransigeant*:

« Wilson est toujours libre! A ce sujet, les bruits les plus étranges circulent avec persistance. Dans le monde du Palais, on prétend que si le parquet n'a pas osé prendre l'initiative de l'arrestation, c'est parce qu'il a reculé devant la possibilité d'un scandale qui résulterait de cette mesure. Le marchand éhonté aurait des complices dans tous les mondes, et surtout dans le monde politique. On cite même des noms!

» En présence d'une semblable situation, M. le procureur général Bouchez se serait décidé à attendre la rentrée des Chambres pour que ce fussent elles-mêmes qui se pro-

nonçassent. C'est ce qu'on appelle vulgairement « tirer son épingle du jeu. »

» Si ce qui se dit est exact, et tout tend à le faire croire, que va-t-il arriver?

» Les Chambres voteront certainement les poursuites, et les plus compromis seront, sans aucun doute, ceux qui les réclameront avec le plus d'énergie.

» Si on arrête Wilson, il « mangera le morceau », il se défendra jusqu'à la fin, il entraînera tous ses complices dans sa chute, et alors...

» Ou bien, au moment même où nos honorables s'occuperont de sa gracieuse personne, et tandis que les commissions et les sous-commissions péroreront à son sujet, le personnage, usant des dernières bribes de son immunité parlementaire, s'installera commodément dans un coupé-lit de première classe et roulera paisiblement vers la frontière, au nez et à la barbe de la justice impuissante.

» Wilson consentira-t-il à partir? Son attitude jusqu'ici ne le prouve guère. Il est donc impossible de prévoir les incidents qui vont se produire cette semaine.

» Quant à nous, nous réclamons plus que jamais le balayage complet, le nettoyage absolu. Quels qu'ils soient, il faut que les coupables soient démasqués et châtiés. La République n'aura qu'à y gagner. »

L'*Intransigeant* raconte encore le curieux truc suivant imaginé par M. Wilson pour obtenir le silence de M^{me} Ratazzi. Elle avait d'abord menti — le mensonge étant inné chez les créatures de cette espèce — en affirmant qu'elle ne connaissait pas M. Wilson:

« Mais tout le monde, au Palais, connaît l'incroyable scène du carreau sur lequel le plus cynique des gendres, pendant sa confrontation avec sa complice, traçait avec son doigt le chiffre des milliers de francs dont il récompenserait son silence.

» A chaque hésitation de l'entremetteuse, il ajoutait un zéro, et quand celle-ci en a trouvé le nombre suffisant, elle a octroyé à son associé un brevet d'honorabilité en bonne et due forme.

» Mais, retors comme un Anglais qu'il est — car cet homme qui grugeait la France ne lui appartient pas — il a profité de la discrétion de la Ratazzi pour la laisser condamner à treize mois de prison, ce qui le débarrassait d'elle pour un bon bout de temps. C'est alors qu'en appel elle a « mangé le morceau », jetant Wilson aux pieds des juges, qui ont été obligés de le ramasser. »

Les Allemands prétendent parfois que l'Alsace et la Lorraine se germanisent très bien, et qu'avant peu il n'existera aucune différence entre les annexés et les Allemands de naissance. La fusion sera complète.

Or, le *Berliner Tagblatt* a reçu d'un Allemand immigré à Strasbourg une lettre qui caractérise, ainsi qu'il suit, les relations entre les anciens habitants de la ville et les Allemands qui s'y sont établis depuis la guerre:

« La vie à Strasbourg est tout autre que

Mais Rosen ne veut pas d'attendrissement intempestif; aussi, déployant ses ailes, elle commence le dépouillement de l'arbre, aidée par Elime Kerven, beau garçon de six ans qui se fait son chevalier. A chaque don, ce sont des rires, des trépignements... on saisit les mains de tantine, sa robe; on court sur ses pas; celle-ci caresse, embrasse et gronde tour à tour.

Pendant ce temps, les membres de la petite société s'installent à leur guise. Tante Marie, près de son amie Gertrude, laisse sa verve s'épancher à loisir. Cette dernière, qui n'a pas revu Rosen depuis trois ans, s'extasie sur sa beauté, sur sa santé florissante, sur son amabilité.

— Oh! ne t'y fie pas, Gerti, c'est une enjôleuse! Figure-toi qu'elle m'a pris, mais là, complètement pris, cet inconstant de Spiegle. A soixante ans, après avoir filé pendant quarante le parfait amour, n'est-ce pas une indignité?

M^{me} Moser, laissant éclater son rire des grandes fêtes, s'écrie:

— Par exemple! qui l'aurait cru?

(A suivre.)

Grand Théâtre d'Angers.

Jeu 12 janvier.

Faust, grand opéra en 5 actes, musique de Gounod.

la vie dans une ville qui a été allemande avant la guerre. Cela tient à ce fait que les classes aisées des indigènes se séparent complètement des immigrés dans leurs relations de famille et de société. Les anciens habitants de Strasbourg sont polis et courants toutes les fois que des relations d'affaires nous mettent en contact avec eux; ils sont aimables quand un voyage en chemin de fer nous rapproche d'eux; mais ils nous tiennent résolument et complètement à l'écart de leur vie et de leurs relations de famille. Nous autres, Allemands, nous ne pouvons que le regretter, car ces relations auraient pour nous beaucoup d'agrément et d'utilité. Mais le fait est là, on ne saurait le nier, et il résulte que les Allemands forment, à Strasbourg, une espèce de colonie établie à l'étranger. »

Bravo! braves Strasbourgeois! Nous vous envoyons nos patriotiques félicitations, en même temps que nos souhaits de bonne année.

UNE INEPTIE

Nous découpons, dans l'*Intransigeant*, cet entrefilet funambulesque:

« Au moment où les journaux orléanistes demandent pour le duc d'Aumale l'autorisation de rentrer en France, la famille d'Orléans, par l'entremise du duc de Montpensier, intrigue en Espagne pour engager cette puissance à entrer dans la triple alliance. La République française serait ainsi entourée d'ennemis — jusqu'au jour où le Comte de Paris arriverait à la suite de l'armée prussienne.

» La combinaison n'est pas précisément digne de patriotes, mais elle est bien digne des d'Orléans. »

Ces allégations seraient infâmes si elles n'étaient ineptes.

On ne dément pas de pareilles absurdités. On n'éprouve pas même le besoin de s'en indigner. On les méprise et l'on en rit.

N'est-ce pas chose barlesque que d'entendre messieurs les communards nier le patriotisme de Monsieur le Comte de Paris, du général duc d'Aumale, de Robert-le-Fort duc de Chartres, du duc de Nemours et du prince de Joinville, de tous ces princes d'Orléans qui n'ont qu'une préoccupation: épargner à la France une guerre nouvelle et si, par malheur la guerre éclatait, verser leur sang pour la défense de la patrie?

Monsieur le Comte de Paris, citoyens, ne prétend pas « arriver à la suite de l'armée prussienne ».

Il n'a pas l'ambition de suivre l'exemple de la Commune de 1871.

INFORMATIONS

LE MOUVEMENT DISSOLUTIONNISTE

Dans un punch offert samedi, à Bordeaux, par le cercle Voltaire aux nouveaux sénateurs et aux députés de la Gironde, M. Raynal, invité à exprimer son sentiment sur la situation actuelle, a dit que le bagage législatif de la Chambre ne lui fait pas grand honneur. On n'a pu y trouver ni une majorité de gouvernement capable de faire de la politique de progrès, ni une majorité pour un gouvernement se vouant uniquement aux affaires. On s'y livre seulement à des discussions stériles qui n'aboutissent jamais. « Il serait fâcheux d'en arriver à la dissolution, a ajouté M. Raynal; mais tout vaut mieux que la prolongation de l'instabilité dans laquelle nous nous débattons. »

M. Chapu travaille en ce moment à un buste du Président de la République, qui lui a été commandé par l'administration des Beaux-Arts.

Un des salons de l'Elysée a été transformé en atelier, afin que le sculpteur ait facilement son modèle sous les yeux.

M. Harmand, ministre plénipotentiaire, est chargé, par arrêté du ministre des affaires étrangères, du consulat général de France à Calcutta.

M. Harmand s'embarquera, le 15 janvier, à Marseille, pour rejoindre son poste. L'ancien gouverneur du Tonkin est encore à Paris pour quelques jours.

On se rappelle que M. Harmand, fils d'un ancien capitaine de l'Ecole de cavalerie, est né à Saumur.

LA STATUE DE DANTON

On se rappelle qu'il y a quelque temps le Conseil municipal de Paris a demandé la démolition de la Chapelle expiatoire et l'érection sur son emplacement d'une statue à Danton. Mais, dans une de ses dernières séances, il a modifié son premier vote afin de donner à l'hommage qu'il voulait rendre au grand conventionnel une exécution immédiate.

Il a donc décidé que le monument à la mémoire de Danton sera élevé sur le terre-plein formant angle de la rue de l'Ecole-de-Médecine et du boulevard Saint-Germain. On sait que Danton demeurait dans le voisinage, cour du Commerce.

Si on se rappelle que Danton a été un voleur, un jouisseur et un lâche, on ne trouve plus rien d'étonnant à l'hommage que veulent lui rendre les conseillers municipaux de Paris.

Le Conseil municipal de Bordeaux a voté une somme de 12,000 fr. pour l'érection, sur une des places de cette ville, de la statue de Vercingétorix, œuvre du sculpteur Mouly. L'artiste est mort l'année dernière.

MORT DE M. AUGUSTE MAQUET

On annonce la mort dans son château de Sainte-Mesme (Seine-et-Oise) de M. Auguste Maquet, le romancier et auteur dramatique bien connu.

Auguste Maquet était né à Paris le 13 septembre 1813. Il fit ses études au collège Charlemagne où, dès l'âge de dix-huit ans, il fut nommé professeur suppléant.

Sa première œuvre, un drame intitulé *Balthilde*, qu'il avait présenté à Antenor Joly, directeur de la Renaissance, fut remanié par Alexandre Dumas père qui, de ce jour, fit du jeune auteur son principal collaborateur.

Cette collaboration dura jusqu'en 1854, époque à laquelle des contestations relatives à des arriérés de compte y mirent un terme.

Parmi les œuvres personnelles à Auguste Maquet, nous citerons: la *Belle Gabrielle* et la *Maison du Baigneur*, qui ont été publiées comme romans et représentées au théâtre.

LES PRISONS DE PARIS

M. Herbette, directeur de l'administration pénitentiaire, prépare en ce moment plusieurs réformes très importantes qu'il va apporter dans le fonctionnement des prisons de Paris. Ces réformes ont déjà fait l'objet d'un arrangement entre l'Etat et le conseil général de la Seine.

Il n'y aura plus désormais dans la prison de Saint-Lazare que des femmes de mauvaise vie. Cet établissement pourra être ainsi réduit considérablement en étendue et une partie des bâtiments pourra être aliénée à la ville de Paris qui a, paraît-il, l'intention de faire construire une mairie sur leur emplacement.

Les femmes prévenues ou condamnées à des peines n'excédant pas deux mois seront détenues à la maison de Nanterre.

Les femmes condamnées à des peines variant de deux mois à un an seront détenues à la maison de Doullens, en attendant que le département de la Seine puisse faire construire une prison pour les condamnées de courte peine. Le département paiera de ce chef une redevance à l'Etat.

Ajoutons qu'une autre réforme importante est sur le point d'être réalisée: le Dépôt ne recevra plus d'enfants.

Un quartier spécial de la Conciergerie — non confondu avec la prison — recevra les petites filles en dépôt, mendiantes ou vagabondes.

Un quartier spécial de la Roquette sera affecté aux petits garçons en dépôt.

Les enfants abandonnés seront mis d'office dans les établissements de bienfaisance.

Les contrevenants et les contrevenantes — hommes et femmes — ne seront plus envoyés au Dépôt ou à Saint-Lazare comme des délinquants. Les contrevenants seront envoyés dans un quartier spécial de la petite Roquette, et les contrevenantes dans un quartier spécial de la Conciergerie.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 10 janvier.

Les bruits inquiétants qui circulent au sujet de

la santé de l'empereur d'Allemagne imprimant au marché une allure plus faible et les cours de nos rentes s'en ressentent. Le 3 0/0 clôture à 81.15, le 4 1/2 0/0 à 107.70.

L'action du Crédit Foncier s'échange à 1,388. Les obligations des diverses séries donnent lieu à de nombreuses transactions de la part des capitalistes qui mettent en portefeuille un titre qui n'a pas encore atteint le pair et laissent aussi une marge de hausse suffisante.

La Société Générale se maintient solidement à 432.50. Les tendances continuent à être bonnes et l'on peut dès à présent voir sur ce titre des cours plus élevés.

Les Dépôts et Comptes courants sont immobiles à 600.

Les actions de l'Abeille-Vie sont demandées à 300. A ce cours, le placement est avantageux puisque l'Abeille a donné l'année dernière un dividende de 15 francs par action. Cette année, la situation s'annonce comme plus favorable encore et tout porte à croire que les résultats financiers de l'exercice donneront une pleine satisfaction aux actionnaires et aux assurés.

Les Polices A B de l'Assurance financière ont été l'objet de nombreuses demandes justifiées d'ailleurs par les garanties du titre et son intérêt rémunérateur de 5 0/0.

L'action de Panama, fermement tenue, clôture à 321. Les ventes à découvert deviennent de plus en plus rares et ne tarderont pas à disparaître.

La Compagnie des Câbles de New-York a perdu hier devant le tribunal de commerce de la Seine un procès qui pourrait devenir ruineux si la Cour ne le réforme pas.

La Transatlantique clôture à 315.

Le Corinthe est toujours délaissé à 235. Ce que nous avions prévu est arrivé, la hausse qui s'était produite n'a pu durer devant les réalisations qui se produisaient. On annonce toujours comme prochaine l'émission d'obligations faite par la compagnie. Il est à craindre que le public refuse de souscrire.

Nos chemins de fer sont fermes.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

COMITÉ CONSERVATEUR DE MAINE-ET-LOIRE

En vue de l'élection législative, un bureau électoral est installé à Angers, boulevard de la Mairie, 12.

Il est ouvert de 9 heures à 11 heures du matin et de 4 heures à 4 heures du soir.

CONSEIL MUNICIPAL DE SAUMUR

Le Conseil municipal de Saumur se réunira samedi 4 janvier, à l'Hôtel-de-Ville, dans la salle ordinaire de ses séances.

L'ordre du jour comprend :

1° Rapport de la commission du budget et des bâtiments sur les divers travaux à effectuer au moyen d'un emprunt à contracter par la Ville ;

2° Affaires diverses.

Dans le mouvement administratif signé hier matin au conseil des ministres, nous remarquons :

M. Le Mallier, préfet de Saône-et-Loire, est nommé préfet d'Indre-et-Loire, en remplacement de M. Daunassans, admis à la retraite sur sa demande et nommé préfet honoraire.

M. Michel, préfet de la Haute-Vienne, est nommé préfet de la Côte-d'Or, en remplacement de M. Duval, nommé directeur au ministère de l'intérieur.

M. Stéhélin, préfet de Seine-et-Marne, est nommé préfet de la Haute-Vienne.

Un concours pour les emplois de chef et de sous-chef de musique dans les régiments d'infanterie, auxquels sont appelés à prendre part les candidats des différentes armes proposés pour ces emplois, sera ouvert à Paris, au Conservatoire national de musique, les 27, 28, 29 février, 1^{er}, 2 et 3 mars prochain.

Parmi les candidats pour l'emploi de chef de musique figurent :

M. Petit, sous-chef de musique au 135^e de ligne, à Angers ;

M. Fromont, sous-chef de musique au 32^e de ligne, à Tours.

ANGERS.

Le *Moustique* annonce que, dans le courant de février prochain, le théâtre d'Angers donnera une charmante et drôlatique opérette-revue en 5 actes et 16 tableaux, intitulée : *Angers en gros et en détail*, paroles de M. Gaston Laperrière, musique du jeune compositeur A. Laffage.

L'excellente société chorale, la Sainte-Cécile, donnera, vers le 13 janvier, dans la salle du Cercle des Beaux-Arts, le grand

concert annuel offert à ses membres honoraires.

Indépendamment du gracieux concours de M^{me} la comtesse de Romain, de MM. Miniou et Laffage, elle fera exécuter l'œuvre magistrale de Félicien David, le *Désert*, avec le concours de la Philharmonique Angevine.

Le bruit circulait samedi, dans les couloirs du théâtre, dit l'*Anjou*, que M. Justin Née avait l'intention de demander à la commission municipale du théâtre la suppression de la troupe de comédie (pour la prochaine saison) : cela constituerait, paraît-il, une économie de trois mille francs par mois, dont le directeur pourrait faire bénéficier... la troupe lyrique. Nous espérons que cette idée toute nouvelle ne trouvera pas grâce près de la Commission.

Il est peu probable, dit de son côté le *Journal de Maine-et-Loire*, que cette argumentation utilitaire produise une impression déterminante dans l'esprit de la Commission municipale. Celle-ci estimera, comme tout le monde le pense, que le drame et la comédie, constituant une manifestation de l'Art au même titre que l'opéra et l'opérette, doivent garder une place, si minime qu'elle puisse être, sur le théâtre subventionné d'une ville importante.

On ne peut raisonnablement, d'autre part, imposer la musique à jet continu, d'abord aux gens qui ne sont pas musiciens, ensuite à ceux pour lesquels tous les genres sont bons... hors le genre ennuyeux.

M. Edouard Hervé, de l'Académie française, directeur du journal le *Soleil*, est arrivé samedi à Angers, où il n'a fait qu'un très court séjour.

LOUDUN. — Si Saumur, après maints efforts, n'a pu parvenir à fonder une société chorale, il n'en est pas de même chez nos voisins. Nous apprenons, en effet, que, samedi 4 janvier, à 8 heures du soir, la Société chorale loudunaise offrira à ses membres honoraires un nouveau concert, dans les salons de l'Hôtel-de-Ville, avec le concours de la Musique municipale et de M. Merliac.

Dans ses premiers concerts, cette jeune société a déjà obtenu beaucoup de succès.

La Société chorale, qui fait très bien les choses, a non seulement voulu, en donnant ce concert, être agréable à ses membres honoraires, mais elle a pensé qu'en dehors de ces membres, il y avait certainement des personnes qui seraient heureuses d'y assister.

Aussi la Société a-t-elle décidé que des cartes payantes seraient remises aux personnes qui en feraient la demande. Le prix est à la portée de toutes les bourses. Cartes de famille, 4 francs ; cartes personnelles, 2 francs.

UN BON MÉTIER

La mendicité n'est pas ce que les âmes sensibles pensent. Il paraît qu'elle est un métier très lucratif qu'environneraient nombre de braves gens, qui peinent du matin au soir pour gagner un maigre salaire.

On nous raconte, dit la *Gazette du Midi*, de Marseille, qu'une riche dame de notre ville, touchée de compassion, à la vue d'un pauvre qu'elle assistait chaque jour, fit des démarches auprès du curé de sa paroisse pour lui venir en aide. Elle consentait à lui faire une pension de 100 francs par mois, à la condition qu'il ne mendierait plus. Le curé fit appeler le mendiant et lui donna connaissance de la proposition de la charitable dame. Le gobe-misère réfléchit un instant, puis répondit : Je ne puis accepter ce que vous m'offrez, car mes journées de mendicité me rapportent plus que cela. Le curé, piqué au vif, poursuivit : Si la riche dame allait jusqu'à 4,800 francs, consentiriez-vous ? Non, répondit le mendiant, je gagne beaucoup plus que cela. La conversation s'arrêta là et le mendiant se retira.

LA QUESTION DU CALENDRIER

La Société astronomique de France, présidée par M. Camille Flammarion, a reçu d'un donateur anonyme une somme de 5,000 fr. en vue d'établir un concours pour la réforme du calendrier actuel. Une cinquantaine de projets ont été présentés et six prix ont été décernés.

Le mémoire de M. Gaston Armelin a obtenu le premier prix.

Il divise l'année en quatre trimestres, de 91 jours chacun ou 43 semaines exacte-

ment. Ces quatre trimestres étant absolument égaux et identiques, il en résulte que le calendrier de l'année se trouve réduit au calendrier d'un trimestre. Toutefois, comme ils ne donnent au total que 364 jours, le 365^e et le 366^e des années bissextiles sont classés comme jours complémentaires, en dehors de la semaine et du mois. Cela permet de commencer l'année suivante par le même jour de la semaine que l'année précédente. De la sorte, toutes les années sont absolument semblables et le même trimestre se répète indéfiniment.

Dans cette longue série de trimestres égaux, le premier mois de chaque trimestre a 31 jours et commencera un lundi, le second, 30 jours, et commence un jeudi, le troisième, 30 jours également, et commence un samedi.

Ce projet supprime le mois de 28 jours ; il établit un ordre régulier dans l'alternance des mois de 30 et de 31 jours ; enfin, il permet, sans le secours d'un almanach et par un simple calcul d'un instant, de déterminer quel jour de la semaine est tombé ou tombera tel quantième, selon qu'il s'agit du premier, du deuxième ou du troisième mois d'un trimestre, et cela pour n'importe quelle année.

Notre nouveau feuilleton

Nous commencerons, d'ici peu de jours, la publication de

Une Institutrice à Berlin

PAR MARIE MARÉCHAL

Nous n'avons pas à faire l'éloge de cet auteur ; tout le monde a lu quelqu'un de ses livres ; tout le monde sait de quel charme et de quel intérêt est empreint le moindre de ses écrits.

Dans *Une Institutrice à Berlin*, Marie Maréchal raconte l'histoire d'un amour profond et chaaste que contrarient des inégalités de rang et des haines de race. Style, pensée, moralité parfaite, tout concourt à mettre ce beau roman au nombre des chefs-d'œuvre de la littérature contemporaine.

Nos lecteurs nous sauront certainement gré de leur avoir donné l'occasion de lire cette œuvre hors ligne.

Bibliographie.

LA FRANCE MAÇONNIQUE, par LÉO TAXIL. — Grand et fort volume in-18, format Charpentier. Prix : 3 fr. 50.

Nous nous faisons un devoir d'annoncer à nos lecteurs la très prochaine publication d'un nouveau volume de M. Léo Taxil, la *France maçonnique*. Ce volume est destiné à produire une sensation sans précédent. Il contiendra les détails les plus complets et les plus exacts sur l'organisation actuelle de la Maçonnerie en France. Il donnera, en outre, une nomenclature, très curieuse, par ordre alphabétique, des Francs-Maçons français, au nombre de seize mille, avec noms, prénoms, professions et domiciles. Cet ouvrage a coûté à son auteur trois années de patientes recherches. Il est certainement appelé à rendre les plus grands services ; aussi, nous ne saurions trop le recommander à nos lecteurs. — Pour recevoir ce volume franco dès son apparition, envoyer TROIS FRANCS CINQUANTE en mandat poste, à l'ordre de M. Félix Dupetit, administrateur de l'Agence centrale des Bons Livres, 51, rue de Lille, 51, à Paris.

LE MONDE ILLUSTRÉ

13, quai Voltaire, Paris.

Paraissant le samedi de chaque semaine.

Sommaire du 7 janvier :

TEXTE : Courrier de Paris, par Pierre Véron. — *La Conquête du Paradis*, nouvelle, par F. Marion Crawford. — Une lettre de Pierre Loti. — Nos gravures : La Débutante ; L'amiral Bourgeois ; François Bonvin ; M^{re} Raes, évêque de Strasbourg ; M. Marcello ; M. J. Aulagnier ; La Halle au blé ; Les armées russe et austro-hongroise ; Beaux-Arts : Une Créole ; Théâtre illustré : Mathias Sandorff. — Numéro d'étranges. — Notre supplément. — Théâtre, par Charles Monselet. — Échecs, par S. Rosenthal. — Le Monde financier. — Rébus. — Créations de la famille.

GRAVURES : La Débutante. — Nécrologie : L'amiral Bourgeois ; Le peintre Bonvin ; M^{re} Raes ; M. Marcello ; M. J. Aulagnier. — *La Conquête du Paradis*, par F. Marion Crawford. — Halle au blé. — Types de l'armée russe et de l'armée austro-hongroise. — Le théâtre illustré : Ambigu : Mathias Sandorff. — Une Créole, tableau de M. Henner. — Échecs, par S. Rosenthal. — Rébus. — Créations de la famille.

ABONNEMENTS : Un an 24 fr. ; — Six mois, 13 fr. ; — Trois mois, 7 fr. ; — Un numéro, 50 centimes. On s'abonne aussi au bureau de l'*Echo Saumurois*.

Dernières Nouvelles

Paris, 11 janvier, 7 h. 10, matin.

On annonce que M. Cunéo d'Ornano posera demain jeudi, au ministre de la justice, une question sur le rôle de M. Gragnon, ancien préfet de police, dans l'affaire Wilson-Limouzin. Le gouvernement serait disposé à accepter la discussion.

L'interpellation de M. Lamarzelle sur les agissements du Conseil municipal de Paris doit être discutée lundi.

M. de La Ferronnays doit, de son côté, interpellier le gouvernement au sujet de la protection que l'on n'accorde pas aux agriculteurs français et sur les moyens à prendre pour favoriser les progrès de notre agriculture.

Les députés de la Loire-Inférieure doivent avoir aujourd'hui une audience du ministre de la marine pour la question de la pêche du saumon.

Hier, à onze heures, se sont réunis chez M. le ministre de la justice, garde des sceaux, M. le procureur général Bouchez, le procureur de la République Bernard, M. Persac, directeur du personnel au ministère de la justice, pour examiner la situation nouvelle faite à M. Wilson.

L'affaire Débia (trafic des décorations) était appelée hier à la 8^e chambre.

Elle a été remise à mardi, M^e Laguerre, défenseur, étant retenu à la 40^e chambre par l'affaire Charles Ferry contre l'*Intransigeant*.

M. Raynaud, la victime de l'attentat de la rue Bellechasse, est mort hier matin, en son domicile, n^o 50, boulevard Saint-Germain.

Saint-Petersbourg, 10 janvier.

Il est certain que la Russie continue ses armements et la défense de sa frontière avec plus d'activité que jamais.

Dépêche télégraphique.

Service spécial de l'ECHO SAUMUROIS

Paris, 11 janvier, 1 h. 25, soir.

M. Vigneau, chargé de l'instruction dans l'affaire Wilson, est relevé de ses fonctions. L'instruction a été remise à un simple juge. La notification du décret sera faite aujourd'hui à l'intéressé.

M. Tirard vient d'instituer une commission pour déterminer les mesures qui doivent assurer la déduction des dettes dans les successions pour acquit des droits de mutation.

Caisse d'Épargne de Saumur.

Séance du 8 janvier 1888.

Versements de 259 déposants (27 nouveaux), 59,865 fr.

Remboursements, 14,171 fr. 82.

La Caisse paie 3 fr. 75 pour cent.

ÉPICERIE CENTRALE

La maison Gringoire, de Pithiviers, préviendrait les amateurs de *Pâtés d'alouettes désossés et truffés* qu'ils trouveront ses excellents produits à l'ÉPICERIE CENTRALE, où ils sont vendus depuis 3 fr. 25 c. la terrine.

Théâtre de Saumur

TOURNÉES F. ACHARD. — A. RISPAL, administrateur.

Mercredi 11 Janvier 1888,

UNE SEULE REPRÉSENTATION DE

L'immense succès du théâtre du Palais-Royal

DURAND et DURAND

Comédie-vaudeville en 3 actes,

de MM. Maurice Ordonneau et Albin Valabrègue.

M. E. MALARD, du Gymnase, remplira le rôle de Coquardier.

On commencera par :

AU COIN DU FEU

Comédie en 1 acte, de Maurice Fontenelle.

S'adresser, pour la location, chez M. COURANT,

rue de la Comédie.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

Etude de M^e GAGNAGE, notaire à Saumur.

A VENDRE
A L'AMIABLE
DEUX MAISONS

Contiguës,
Sises à Saumur, rue Saint-Jean, n^{os} 52 et 54,
Occupées, l'une par M. Roland, imprimeur, l'autre par M. Bouffl, doreur.
Revenu des 2 maisons : 2,100 fr.
Entrée en jouissance immédiate.
S'adresser à M^e GAGNAGE, notaire.

A LOUER
PRÉSENTMENT,
LA VILLA PLAISANCE

Située à 1 kilomètre de Saumur,
Le plus confortable et le plus grand Etablissement de la région, pour Noces, Banquets, Bals, etc.
Immense Jardin avec Tonnelles, Pelouses, Balançoires, Trepèzes, Jeux de Boules, Billard et autres jeux divers. Tir à la Carabine.
S'adresser à M. MÉNIER-GUÉRÉT, 20, rue de Lorraine, Saumur.

A LOUER

Pour la Saint-Jean 1889,
TRÈS GRAND MAGASIN
A deux ouvertures,
Situé rue du Puits-Neuf, 21.
S'adresser à M. et M^{lle} JACOT, rue d'Orléans, 76, Saumur. (869)

A LOUER

En totalité ou par parties
ANCIENNE MAISON DU PRINTEMPS
Située rue de la Tonnelle.
S'adresser à M^{me} veuve COUTARD, place du Petit-Thouars, Saumur.

M^{me} MERCIER-FISCHER
a l'honneur d'informer sa clientèle, que M. G. PILLET, accordeur-égaliseur de la maison PLEYEL, fait partie de sa maison depuis le 1^{er} janvier, et que les abonnements d'accords seront continués dans les meilleurs conditions. (23)

A VENDRE

Au Comptant
Fûts vides à retourner
Chez M. Louis DUVAU aîné, négociant à Varrains, près Saumur :
Vins blancs des Côteaux à 80 et 100 francs la barrique ;
Vin rouge nouveau à 80 fr. ;
Vin rouge supérieur à 100 francs ;
Vin rouge vieux, couleur foncée, à 120 francs.
Ces vins pèsent 8 1/2 à 10 degrés.
Des échantillons sont envoyés sur demande.
ON DEMANDE un garçon de course, 16, rue d'Orléans.

LE JOURNAL DES CAMPAGNES

Journal d'Agriculture Progressive et Industrie Agricole,
33^e ANNÉE
Paraissant tous les samedis
AVEC DE NOMBREUSES FIGURES
Franco à domicile, pour un an.... 6 fr.
— pour six mois.. 3 fr. 50
— pour trois mois. 2 fr. 50
Étranger (Union postale) 8 fr.
Le Journal des Campagnes est le meilleur marché et le plus complet de toutes les publications spéciales. Chaque numéro contient un article relatant les principaux faits de la semaine, de nombreux articles et notes agricoles, horticoles et de jardinage, une jurisprudence rurale des recettes hygiéniques et d'économie domestique, ainsi que le cours détaillé des principales denrées, une causerie scientifique.
Envoi gratuit de numéros spécimens, sur demande.
Administration : 15, rue de Tournon, à Paris.

Maison RIVERAIN-COLLIN et Fils

Correspondants spéciaux des Chemins de fer d'Orléans et de l'Etat
BUREAU CENTRAL : rue Dacler, 41, à SAUMUR

ÉTABLISSEMENT D'UNE GRANDE ENTREPRISE
DR

DÉMÉNAGEMENTS

PAR VOIE DE TERRE ET DE CHEMIN DE FER
AVEC
VOITURES CAPITONNÉES
Construites dans les meilleures conditions pour la conservation des Mobiliers qui seront confiés à cette entreprise.

LA SAUMUROISE

Assurance Mutuelle contre la Mortalité des Chevaux,
Etablie entre les communes de Saumur, Baugeux, Saint-Hilaire-Saint-Florent et Saint-Lambert-des-Levés.
Pour tous renseignements, s'adresser à M. RICHARD, vétérinaire, 20, rue Saint-Jean, Saumur.

LE COLLÈGE DE SAUMUR
PRÉPARE AUX
ÉCOLES D'ARTS ET MÉTIERS
ET A L'EMPLOI
D'Elève Mécanicien des Equipages de la Flotte
L'Atelier d'Ajustage du Collège de Saumur, ouvert le 4^{er} Mars 1884 avec Cinq Étaux seulement, contient aujourd'hui Quarante-huit Étaux, Deux Moteurs, Cinq Tours, Deux Machines à Percer, Un Étau-Limeur, Une Machine à Raboter, Une Machine à Fraiser.

TAPISSERIE, AMEUBLEMENT
Ancienne Maison VOISINE
CH. MÉGRIER, Succ^R
25, rue de la Tonnelle, 25,
SAUMUR
M. MÉGRIER a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, qu'il arrive de Paris avec un joli choix de Meubles Fantaisies pour Étrennes, tels que Bahut de Salon, Meubles Boule, Table à Thé, Jardinière, Table à Ouvrage et Étagère Marquetterie, Chaises nouveautés en vieux noyer, etc., etc.
A des prix très modérés.

DENTS
SANS PALAIS NI CROCHETS
Léon A. Fresco
Chirurgien-Dentiste
68, QUAI DE LIMOGES
SAUMUR
Extraction, Aurification - Prix modéré.
Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 10 JANVIER 1888.

Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant		
	Clôture précé ^d	Dernier cours.		Clôture précé ^d	Dernier cours.		Clôture précé ^d	Dernier cours.		Clôture précé ^d	Dernier cours.
3 %	81 20	81 17	Est	785	781 25	OBLIGATIONS.			Gaz parisien	516	516
3 % amortissable	84 50	84 30	Paris-Lyon-Méditerranée	1250	1242 50	Ville de Paris, oblig. 1855-1860	536 50	537 50	Est	386 50	383 50
3 % (nouveau)	—	81 75	Midi	1152 50	1151 25	— 1865, 4 %	516 50	517	Midi	398	394
4 1/2 % (nouveau)	107 70	107 65	Nord	1530	1525	— 1869, 3 %	411	412	Nord	404	404 50
Obligations du Trésor	515	515	Orléans	1395	1322 50	— 1871, 3 %	395	397 50	Orléans	409	398
Banque de France	4150	4155	Ouest	580	578 75	— 1875, 4 %	522	522	Ouest	396 50	394 50
Société Générale	453 75	452 50	Compagnie parisienne du Gaz	1875	1380	— 1876, 4 %	522	518	Paris-Lyon-Méditerranée	394 50	393 50
Comptoir d'escompte	1055	1060	Canal de Suez	2083 75	2075	Bons de liquid. Ville de Paris	525 50	527	Paris-Bourbonnais	396 50	394
Crédit Lyonnais	574	576 25	C. gén. Transatlantique	515	520	Obligat. communales 1879	478	478 50	Canal de Suez	588 25	588 25
Crédit Foncier, act. 500 fr.	1380	1380	Russe 5 0/0 1870	100 75	101	Obligat. foncières 1879 3 %	477 50	478	Panama 6 0/0	375	375
Crédit mobilier	310	310				Obligat. foncières 1 ^{er} 83 3 %	379	378			
Canal Inter.-Panama	323 75	323									

CHEMINS DE FER - GARES DE SAUMUR

LIGNE DE L'ÉTAT

SAUMUR - MONTREUIL - THOUARS - LOUDUN - POITIERS							SAUMUR - MONTREUIL - DOUÉ					SAUMUR VERNANTES CHATEAU-DU-LOIR.														
STATIONS	Expr. matin	Omn. matin	Mixte matin	Mixte soir	Expr. soir	Omn. soir	Mixte matin	Omn. soir	Omn. soir	STATIONS	Mixte matin	Omn. soir	Omn. soir	STATIONS	Mixte matin	Mixte soir	Expr. soir	Omn. soir	Omn. soir	Expr. soir						
Saumur(ori.)	2 03	6 53	»	»	1 38	4 16	6 34	Saumur(ori.)	4 16	8 34	Saumur(ori.)	7 57	11 54	1 35	3 05	5 42	11 7	Saumur(ori.)	7 57	11 54	1 35	3 05	5 42	11 7		
Saumur(état)	»	6 50	8 31	10 37	»	4 13	8 30	Saumur(état)	8 31	4 13	8 30	Vivry	8 10	12 09	»	3 17	5 54	»	Vivry	8 10	12 09	»	3 17	5 54	»	
Nantillyhalte	»	7 03	8 37	10 44	»	4 26	8 43	Nantilly	8 37	4 26	8 43	Blou	8 19	12 18	»	3 26	6 03	»	Blou	8 19	12 18	»	3 26	6 03	»	
Varr.-Chacé	»	7 09	8 48	10 52	»	4 32	8 49	Vernantes	9 19	4 55	9 08	Vernantes	8 33	12 31	»	3 39	6 14	»	Vernantes	8 33	12 31	»	3 39	6 14	»	
Brézé s.-Cyr	»	7 17	9 02	11 11	»	4 40	8 56	— (départ.)	9 29	5 12	9 30	Noyant-Méon	8 59	12 59	2 13	4 04	6 38	11 47	Noyant-Méon	8 59	12 59	2 13	4 04	6 38	11 47	
Montreuil(a)	2 31	7 29	9 19	11 15	2 06	4 55	9 08	le Vandelnay	9 40	5 11	9 31	Chât.-d-Loir	10 07	2 14	2 56	5 09	7 45	12 31	Chât.-d-Loir	10 07	2 14	2 56	5 09	7 45	12 31	
— (départ.)	2 34	7 33	»	11 24	2 08	4 59	9 11	Baugé	9 50	5 20	9 43															
Thouars	2 53	8 10	»	11 57	2 27	5 27	9 38	Doué	9 57	5 27	9 51															
Loudun	»	8 10	»	»	2 52	»	9 52																			
Poitiers	»	10 33	»	»	5 27	»	12 12																			

LIGNE D'ORLÉANS

ANGERS - SAUMUR - TOURS												
STATIONS	Diréc. mixte matin	Omn. mixte matin	Expr. mixte matin	Omn. mixte soir	Omn. mixte soir	Expr. mixte soir	Omn. mixte soir	Omn. mixte soir	Expr. mixte soir	Omn. mixte soir	Diréc. mixte soir	
Angers	2 19	6 30	8 45	11 29	2 57	5 32	9 35	La Ménitrie	2 52	7 10	9 10	12 08
Les Rosiers	»	7 19	9 18	12 17	3 42	6 13	10 05	St-Clément	»	7 26	»	12 24
St-Martin	»	7 33	»	12 31	4 07	6 36	»	Saumur(a)	3 22	7 46	9 34	12 44
Saumur(a)	3 22	7 46	9 34	12 44	4 20	6 49	10 24	— (départ.)	3 27	7 52	9 37	12 48
Varenes	»	8 05	9 48	1 01	4 45	7 06	»	Port-Boulet	3 52	8 20	9 57	1 15
Port-Boulet	3 52	8 20	9 57	1 15	5 01	7 20	10 50	Langeais	4 26	8 59	10 19	1 53
Langeais	4 26	8 59	10 19	1 53	5 46	7 59	11 16	Tours	5 05	9 42	11 05	2 36
Tours	5 05	9 42	11 05	2 36	6 35	8 42	11 48					

SAUMUR - LA FLÈCHE

STATIONS	Expr. matin	Omn. matin	Omn. matin	Expr. soir	Omn. soir	Omn. soir	Diréc. mixte soir
Tours	1 23	5 11	7 15	11 35	2 05	5 25	8 45
Langeais	2 13	5 43	7 47	12 13	2 49	6 08	9 30
Port-Boulet	2 38	6 20	8 24	12 46	3 09	6 43	10 09
Varenes	»	6 32	8 51	12 57	»	6 54	10 21
Saumur(a)	2 57	6 45	9 04	1 08	3 24	7 06	10 40
— (départ.)	3 03	6 52	9 12	1 13	3 29	7 12	10 40
St-Martin	»	7 06	9 26	1 35	»	7 25	»
St-Clément	»	7 13	9 33	1 31	»	7 32	»
Les Rosiers	»	7 21	9 41	1 38	3 45	7 39	»
La Ménitrie	3 28	7 32	9 52	1 48	3 52	7 48	11 14
Angers	3 57	8 21	10 41	2 30	4 17	8 32	11 57

SAUMUR - PORT-BOULET - CHINON

STATIONS	Mixte matin	Mixte matin	Mixte soir	STATIONS	Mixte matin	Omn. soir	Mixte soir
Saumur	7 46	9 26	4 31	Chinon	7 43	4 33	8 58
Port-Boulet	8 40	12 20	6 50	Port-Boulet	8 10	4 54	9 23
Chinon	9 04	12 50	7 14	Saumur	9 04	7 06	10 34